



LANRODEC

BULLETIN COMMUNAL



Les volontaires diplômés avec Mme Zellner, directrice de l'EPIDE et M. Vaspard, Sénateur



Inauguration de la borne électrique place de l'Église, en présence de M. Gaubert, Président du SDE



Départ à la retraite de Suzanne Constant



Place aux sportifs ! : rénovation du complexe
Fin des travaux de réhabilitation des vestiaires /tribunes de football, installation d'une nouvelle main-courante, clôture, enrobé...

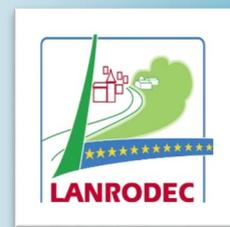


Rentrée des classes : l'Amicale Laïque renouvelle ses actions en faveur des enfants de l'école

Octobre 2018

N° 153

SOMMAIRE



- ▶ Page 3 : Le Mot du Maire
- ▶ Page 4 à 10 : Les Conseils Municipaux
- ▶ Page 11 à 17 : La vie communale
- ▶ Page 18 à 19 : La rentrée des classes
- ▶ Page 20 à 21 : La vie associative
- ▶ Page 22 à 24 : Culture

Publication de la commune de Lanrodec, Bourg,
22170 LANRODEC

Directeur de la publication : Jean Pierre LE GOUX

Secrétariat de rédaction : Fabienne Léger

Impression : La Mairie

Distribution : La Poste

Tirage : 500 exemplaires — octobre 2018

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

02.96.32.61.61

- mail : commune-lanrodec@orange.fr

- site officiel : www.lanrodec.fr

Ouverture de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
sauf les mardis et jeudis après-midi,

Permanence d'un élu le samedi matin
de 10 h 30 à 12 h

ÉCOLE

- Maternelle : 02.96.32.63.57

- Primaire, garderie, bureau de la directrice :
02.96.32.63.64

RESTAURANT SCOLAIRE 02.96.32.65.85

BIBLIOTHÈQUE 02.96.32.65.07

- e-mail : bibliotheque.lanrodec@gmail.com

- Site officiel : www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte les lundis et vendredis de 16 à 18 h

les mercredis de 15 à 18 h

le samedi de 10 à 12 h.

Pendant les vacances scolaires,
ouverture uniquement de 16 h à 18 h sauf lundis

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Petite enfance « Multi-accueil » 02.96.79.72.75

- Centre de Loisirs Le Pass'Age 02.96.79.79.12

- CDC Leff Armor 02.96.70.17.04
(siège : Blanchardeau)

- SMITOM 02.96.74.14.64

- Déchetterie 02.96.79.59.11

OFFICE DE TOURISME 02.96.79.77.71

CABINET INFIRMIER LANRODEC 02.96.69.61.04

Le Mot du Maire



Ce bulletin est traditionnellement celui de la rentrée. L'été a joué les prolongations pour notre plus grande satisfaction, l'automne s'en trouve raccourcie mais exprime toutes ses couleurs personnalisées.

Les travaux d'été se sont bien déroulés avec le respect du calendrier :

- à la salle des sports : changement des deux faces latérales transparentes et liaison par deux vestiaires modulaires ;
- À Kerprin : reprise du sol qui sera encore amélioré par une résine d'étanchéité, et le cheminement vers un agrément avec fermeture aux normes sanitaires ;
- Les travaux majeurs étaient ceux du stade de football ; ils tirent à leur ultime touche de fin pour la plus grande satisfaction de tous les usagers : vestiaires, main-courante, pare-ballons, foyer, clôture, enrobé ;
- La poursuite de l'aménagement du bloc ancienne garderie se termine avec l'accueil attendu en 2019 d'un orthophoniste ;
- Les travaux routiers ruraux (enrobé et reprise des chemins d'exploitations) ont été réalisés dans d'excellentes conditions ainsi que ceux du stade ;
- Les travaux de cœur de bourg ou divers ajustements complémentaires en campagne, seront appréhendés prochainement ;
- Nous lançons encore un appel dans ce bulletin cette fois sans concession aux riverains de voirie communale pour élaguer les boisements, talus dont ils sont responsables.

Au niveau intercommunal, les travaux sur le plan local d'urbanisme s'accélèrent et vont dans le premier semestre 2019 définir les contours nouveaux par une application en 2020 même si cela semble précipité pour ma part. Nous ne maîtrisons pas ni le temps, ni les règles qui sont de plus en plus contraignantes en matière de consommation foncière. Je l'ai déjà signalé depuis plus de deux ans en incitant à saisir au plus vite les déclinaisons de l'ancien PLU et les espaces encore disponibles d'autorisation de construction tant qu'il est encore temps. Les changements d'orientation imposés par les lois Alur et Elan risquent d'être radicaux sans que nous ayons la maîtrise : recherche de densité et de grande proximité du bourg.

La rentrée scolaire s'est déroulée avec sérénité et application. Nous avons accompagné dans la structuration et l'encadrement la nouvelle directrice et son équipe de fidèles enseignantes et personnels ; nouvelle directrice et enseignante, Maëva Deniel, à qui nous souhaitons réussite et enthousiasme, déjà constatés d'ailleurs dans la gestion, la pédagogie pour la plus grande satisfaction de nos enfants.

Je profite de ce bulletin qui suit le départ en septembre de Suzanne Constant pour la remercier comme j'ai pu le faire lors de la cérémonie conviviale. Suzanne a été un grand artisan de la structuration de notre école à travers l'évolution de ces presque 30 années avec les missions et tâches multiples confiées, aussi diverses que fondamentales. Nous avons apprécié son implication son assiduité, son engagement diplomate, son savoir-faire auprès des enfants/parents, son état d'esprit naturel et volontaire, sa fidélité aux élus, aux responsables de l'école, aux enseignantes, sa capacité à fédérer, à réguler, à prendre de la hauteur avec discernement, à positiver. Enfin, son dynamisme, son amour des enfants, sa manière de porter l'enfant pour l'aider à aimer ce qu'il apprend et l'apprentissage de la vie. Nous lui disons notre gratitude et notre reconnaissance et lui souhaitons une excellente retraite en pleine santé et épanouissement auprès de sa grande famille et de la commune.

Je terminerai ce mot en mettant en relief le travail remarquable réalisé par l'association « Mémoire Patriotique Armoricaire » présidée par Arnaud Jaffrelot de Lanrodec sur l'exposition du centenaire de la Grand-Guerre 14/18 ; à voir et revoir jusqu'au 11 novembre dans le bâtiment du Petit Echo de la Mode à Châtelaudren. Une grande leçon d'histoire et d'humanité, à travers les témoignages, les documents, pour que ce vécu reste gravé dans les mémoires et que les noms gravés en lettres dorées sur nos monuments retrouvent réalité, chair, reconnaissance et mémoire.

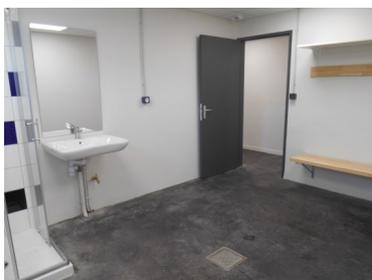
Jean Pierre Le Goux

Les Conseils Municipaux

Dans ses séances des 20 juin, 25 juillet et 5 septembre 2018, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

Travaux

Marché vestiaires de foot



Les travaux des vestiaires de foot et du foyer ont été achevés mi-octobre. L'aménagement du terrain au bout des tribunes sud afin de créer un espace pétaques a été réalisé par l'entreprise Marc Homo. Le bas des tribunes de foot a été refait par Sébastien CLOAREC.



L'entreprise Hervé Thomas a procédé également à la mise en place de la rambarde main-courante autour du terrain de foot et le pare-ballons sera posé fin octobre.

Monsieur Larnicol assure la mission de maîtrise d'œuvre de suivi comprenant la direction des travaux, l'OPC (ordonnancement, coordination et pilotage du chantier) et l'AOR (assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception) ainsi que la production du dossier d'autorisation de travaux pour un coût de à 4 500 € HT.

Travaux de voirie

Les travaux routiers par l'entreprise EUROVIA ont débuté le 8 octobre. Ils comprennent :

Voirie urbaine : 37 502.40 € HT, soit 45 002.88 € TTC

Lieu	Montant HT
Accotements Coat Nay	2 958.00 €
Rue Nen Clod	10 856.40 €
Abords du stade	23 688.00 €
TOTAL	37 502.40 €

Voirie rurale : la réunion CAO valide les travaux à l'entreprise Eurovia.

Kerguinérien, Bellanger, Kerdanet, Beaupré, Kerquillerm : 24 223.25 € HT, soit 29 067.90 € TTC.

AZ
PUBLICITE

CONSEIL DESIGN CONCEPTION INNOVATION IMPACT

30, Z.A. du Radenier-22170 PLOUAGAT
02 96 74 18 12
azpublicite@orange.fr
www.deazpublicite.com

Sebastien CLOAREC
menuiserie - charpente

menuiserie: Alu - Bois - PVC
Cloisons Sèches
Escaliers - Isolation
Agencement Placards & Combles
cloarec.sebastien22@gmail.com

St FIACRE - 06.61.07.79.29

Lieu	Montant HT
CR de Kerguinérien	3 580.00 €
VC de Bellanger	3 890.00 €
VC de Kerdanet	7 287.25 €
VC de Beaupré	6 261.00 €
Carrefour de Kerguillem	3 205.00 €
TOTAL	24 223.25 €

Le traçage de chaussées et fourniture de panneaux par l'entreprise BSM ont été effectués pour un montant de 3 087 € HT.

Le curage et délimitation de plusieurs chemins d'exploitations ont été effectués début octobre pour une partie de la commune soit 3.5 kms.



Un dernier local vacant place des commerçants

Les huisseries du local vacant de 20 m² rue des Écoliers seront posées fin novembre par Fermetures du Leff. La dalle au sol a été réalisée par l'entreprise Hervé et les finitions (parquet et peinture) par S. Cloarec et Mahou.



Le local de 36 m² sera loué courant 2019 à un orthophoniste.



De gauche à droite : première porte, cabinet de réflexologie - seconde porte : cabinet d'orthophoniste—troisième porte : cabinet d'infirmières

Reste l'installation de rambardes accès handicapés pour le cabinet d'infirmières et le terrain de foot à prévoir. Des devis ont été demandés.

Vestiaires salle des sports

La couverture du couloir entre le module vestiaires et la salle des sports par CLOAREC Sébastien est prévue fin octobre. L'électricité et le chauffage des 2 modules sont fonctionnels.



à votre service depuis 80 ans

GUINGAMP

02 96 43 73 18

- Décoration
- Ravalements
- Revêtements Sols & Murs
- Isolation Extérieure
- Vitrierie
- Parquet
- Patines

Erwan's Pizz
pizzas à emporter

De 17h30 à 21h

Pizzas spéciales pâtes fraîches

Tous les mercredis soir, face à l'église A Lanrodec

06.12.21.43.56.

Travaux églises

L'alimentation électrique et les travaux d'éclairage intérieur de la chapelle de Senven sont réalisés.

Le remplacement de la moquette par un revêtement vinyle dans le cœur de l'église se fera courant de l'hiver.

Réparation fuite d'eau à l'église par CLOAREC Sébastien

Monsieur Roland MONNIER a stoppé la dégradation et restauré les statues présentes à la Chapelle de Senven. Coût de la prestation : 500 €.

Travaux école

La réfection du bac à sable de l'école est en cours de validation.

L'installation de l'alarme PPMS à l'école par la Société ACE de Langueux aura lieu le 22/10/2018. Le devis a été validé pour un montant de 6 040 € HT (7 248 € TTC). Une subvention de 2 095 € a été obtenue par l'État.

Séparation école / maison Prothais : il conviendrait de supprimer la haie et mettre des plaques (environ 80 m).

Autres travaux

Sol de Kerprin + fermeture du local : la commission de sécurité est passée début août à Kerprin et a approuvé l'installation.

Revêtement intérieur de la Bibliothèque à chiffrer

Rénovation des foyers A62 et C54 pour 604.42 €. La différence avec le coût estimatif de 1 070 € est

pris en charge par le Syndicat Départemental d'Électricité.

Logement Héouzan : L'ADAC est venu visiter l'ancienne maison des TAP. La proposition de l'ADAC est de réaliser au rez-de-chaussée un ou deux pôles de services et 2 logements au niveau supérieur ou 1 seul logement réhabilité.

Le chiffrage nous parviendra prochainement.



Borne électrique : l'inauguration a eu lieu le vendredi 7 septembre en présence de quelques élèves des classes de CE et CM et du Président du Syndicat Départemental d'Électricité, M. Gaubert. Aucune participation financière de la commune.



FERMETURES du LEFF

Devis gratuit

FENETRES - VERANDAS

VOLETS - PORTAILS

PVC
Aluminium
Bois

Du SUR-MESURE pour le NEUF et la RENOVATION

43 bis, rue de la Gare
Tél. 02 96 74 17 02

CHÂTELAUDREN
(après l'étang direction Quintin)

Personnel

Formation secouriste pour les agents municipaux (groupe de 12 personnes soit le mercredi soit le samedi) à programmer.

Médailles du travail :

Six personnes vont recevoir cette année la Médaille d'argent du travail. L'Assemblée prend la décision d'allouer à chacune de ces personnes une prime et établit ainsi les montants : 20 ans : 200 €, 30 ans : 300 €, 35 ans : 350 €, 40 ans : 400 €, soit 10 € par année de travail.

La remise de médailles n'avait à ce jour pas encore été instituée dans notre collectivité. Quelques employés (départs récents en retraite) auraient pu cependant prétendre recevoir la médaille des 30 ou 35 ans, mais comme le prévoit la législation, ils ne peuvent obtenir directement la médaille convoitée sans obtenir au préalable les médailles précédentes. A ce titre, le Conseil Municipal décide de leur verser directement la prime correspondant à leur année d'ancienneté.

La date de la cérémonie de remise des médailles sera décidée ultérieurement.

Embauche à la rentrée en CDD de Mme Pérez Joëlle : elle remplacera Mme Le Cocquen actuellement en arrêt.

Assurance contrat groupe : le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité, ...).

Ce contrat a pour objet de regrouper des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La Collectivité de LANRODEC soumise à obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion permet à la Collectivité d'éviter de conduire sa propre con-

sultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22.

Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2019 et prend acte que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2020.

PLUi

Monsieur le Maire a présenté le diaporama projeté en résultante provisoire de l'esquisse du PADD. Au vu de cette trame de projet d'aménagement et de développement durable, plusieurs remarques sont exprimées :

1^{er} constat : les statistiques sur 10 ans permettent de valider une croissance de population d'environ 3 % par an depuis au moins 10 ans ;

2^{ème} constat : le nombre de permis délivrés ou à l'étude depuis janvier 2017 jusqu'à ce jour est de 17/18 ;

3^{ème} constat : nous avons une commune rurale vaste (3200 hectares) composée de multiples villages qui n'hébergent plus de corps d'exploitation et dans lesquels pour certains, nous pouvions utiliser « les dents creuses » au nombre de 8 à ce jour ;

Qui ont forcément contribué à générer la croissance constatée.

C'est pourquoi nous plaignons pour que la taille des hameaux se raisonne plus ou moins autour de 15 à 20 constructions existantes dans la mesure où la capacité des réseaux est suffisante.

Le Conseil Municipal argumente aussi le positionnement géographique de la commune

En bordure de 4 voies,

Entre Guingamp (7 km) et Plouagat (2 km),

Le site de Coat An Doc'h sur lequel la Communauté des Communes travaille à pérenniser l'EPIDE et aménager l'ensemble de l'espace,

Une zone existante de près de 120 emplois,

Une bonne infrastructure scolaire : 6 classes,

Une bonne dynamique sportive : salle de sports, City Stade, vestiaires de football neufs.

La croissance constatée a permis de générer de l'activité, des nouveaux services :

Infirmières, coiffeuse, réflexologue, orthophoniste,

Et nous allons proposer trois autres espaces nouveaux en plus du grand restaurant historique et du bar multi-services.

Il n'y a aucune raison de penser que cette courbe positive à ce niveau se tasse si on nous en laisse les moyens et les orientations.

Autre argument : arrivée de « Lidl » à Plouagat.

Le Conseil Municipal sur ces analyses, considère que la commune et le bourg peuvent très logiquement à minima être classés en « bourg de services », voire rattachés au pôle Plouagat – Châteaudren – Plélo avec sans doute des perspectives d'autorisation de croissance supérieure à celles décrites dans le premier projet.

Le Conseil Municipal sollicite la prise en compte de tous ces arguments pour la définition du PADD et à court terme, la réalisation du PLUi.

Projet Régional de Santé (PRS)

Après une phase de concertation en décembre-janvier 2018, le directeur général de l'Agence régionale de santé de Bretagne a ouvert du 16 mars au 15 juin 2018 la consultation prévue par le code de la santé publique sur le projet de Plan Régional de Santé de 2ème génération. Cette consultation portait sur les documents constitutifs du PRS, qui sont les suivants :

- **Le Cadre d'orientation stratégique (COS)**

Ce document fixe pour 10 ans les grandes orienta-

tions stratégiques de santé de la région, en cohérence avec la Stratégie nationale de santé.

- **Le Schéma régional de santé (SRS)**

Ce schéma unique décline les orientations du COS en prévoyant les travaux à mener dans les 5 ans pour améliorer la santé des Bretons. Il contient également les volets consacrés aux objectifs quantifiés de l'offre de soins et à la permanence des soins en établissement de santé.

- **Le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)**

Ce programme est composé d'actions à mener, dans les 5 prochaines années, au profit des personnes en situation de précarité, pour leur permettre de recourir au système de santé dans le cadre du droit commun.

La consultation d'une durée de trois mois concernait :

- La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) ;
- Les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) ;
- Le Préfet de région ;
- Les collectivités territoriales de la région ;
- Le Conseil de surveillance de l'ARS de Bretagne.

Durant ces trois mois, l'ensemble de ces acteurs pouvaient transmettre leur avis sur le PRS avant son adoption par le directeur général de l'ARS.

Ce Projet régional de santé prétendait assurer l'égalité des territoires en termes de couverture médicale.

Or, ce PRS, page 345, prévoit notamment pour le GHT 7, groupement hospitalier de territoire d'Armor (Saint-Brieuc / Guingamp / Lannion / Paimpol / Tréguier / Lamballe / Quintin), qui regroupe les centres hospitaliers publics de ce territoire, le passage de 4 sites de gynécologie obstétrique à 3 sites, orientation confirmée le 17 mai 2018 par l'ARS qui notifiait le non renouvellement de l'activité « gynécologique obstétrique » au centre hospitalier de Guingamp et la fermeture de la maternité de Guingamp à l'échéance du 31 janvier 2019. Alors même que, page 343, de ce même programme est notifié au volet périnatalité, le « maintien de l'offre existante ».

Au-delà de la disparition d'un service public essentiel à nos jeunes populations, cette fermeture aura des conséquences néfastes sur l'attractivité de notre territoire. Et alors que l'un des grands enjeux identifiés par l'ARS est la réduction des inégalités d'accès aux soins, nous voyons dans cette fermeture le retrait d'un des équipements majeurs qui assure l'égalité d'accès de tous aux équipements de santé, tout particulièrement dans un territoire avec une part importante de sa population peu mobile et avec des moyens financiers limités.

Cette fermeture est totalement injustifiée autant sur le plan sanitaire, que sur celui de l'accompagnement ou de l'aménagement du territoire.

Dans ce contexte, et conformément au processus de consultation engagé par l'ARS pour le PRS 2018-2022, le conseil municipal de la Commune de Lanrodec a émis un avis défavorable sur le projet de PRS 2018/2022 et affirmé la nécessité de maintenir et conforter sur le site du Centre Hospitalier de Guingamp tous les services (chirurgie, anesthésie, urgences...) et la maternité de Guingamp, équipement majeur et opérationnel en capacité de répondre aux besoins de la population et d'assurer l'égalité de l'accès aux soins à toutes les populations.

Il a aussi souhaité que la consultation des collectivités territoriales par l'ARS pour le PRS 2 (2018-2020) soit une réelle étape de concertation, avant toute prise de décision unilatérale sur ce schéma.

Validation inventaire des zones humides

L'inventaire des zones humides et des cours d'eau a été réalisé par le SUEGA sur la commune de **Lanrodec**.

Cet inventaire s'est déroulé selon les prescriptions du SAGE Argoat Trégor Goëlo. La démarche de concertation a démarré le **28 juin 2017** par une réunion publique d'information. A cette occasion, conformément à la méthodologie du SAGE, la commune a composé un groupe de travail associant le monde agricole, élus et personnes « mémoires » ayant une bonne connaissance du territoire communal.

L'inventaire de terrain s'est déroulé du **03 juillet 2017** au **11 septembre 2017**. La population a été informée par voie de presse.

Après présentation de la carte au groupe de travail, des retours sur le terrain ont été réalisés sur les secteurs qui posaient question.

La carte des zones humides et des cours d'eau a ensuite été mise en consultation en mairie durant une période de 1 mois, du 20 mars 2018 au 21 avril 2018.

Au cours de cette période, la population locale a pu émettre des remarques sur un cahier en mairie. Le groupe de travail s'est réuni afin d'examiner ces remarques et d'y apporter une réponse.

Les résultats de l'inventaire seront aussi proposés à la Commission Locale de l'eau (CLE) du SAGE Argoat Trégor Goëlo pour validation. A l'issue de cette démarche, le SUEGA remettra le rapport d'études validé à la commune. Dans un premier temps, le conseil municipal a validé l'inventaire des zones humides et des cours d'eau.

Rapport annuel SPANC 2017

Le Conseil Municipal a validé le rapport d'activités 2017 du SPANC établi par le Leff Armor conformément à la réglementation en vigueur.

Dossiers fonciers : Prido / Le Dantec

TERRAINS PRIDO

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Prido nous a proposé la location des terres agricoles cadastrées B 968, B 505, B 503 et B 982, situées à Pont Léan en Lanrodec.

Le Conseil Municipal décide de ne pas acquérir ces parcelles dans l'immédiat, puisqu'elles pourraient faire l'objet à la révision du PLUi d'un changement de classement de zones. L'assemblée décide donc de louer à Mr Prido ces terrains. La location des parcelles est de 350 € pour 2 ha 30 a.

ÉCHANGE TERRAIN LE DANTEC ANTHONY/ COMMUNE

Conformément à la délibération du 24 juin 2009, le dossier sera finalisé chez Maître GAULT-JOUET, notaire sis à Plouagat ; Les frais de notaire seront partagés.

Divers

Jardin du souvenir : le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'établir un règlement d'utilisation du jardin du souvenir.

Le Conseil Municipal décide qu'un listing des cendres déposées sera tenu en mairie. Aucune taxe ne sera appliquée à la répartition des cendres.

Les familles des défunts pourront s'ils le souhaitent apposer une plaque commémorative sur l'un des piliers prévus à cet effet. Dans un souci d'unité de l'ensemble, les plaques seront fournies par la mairie et facturées aux familles.

Un devis va être demandé à plusieurs entreprises.

Charte et règlement bibliothèque :

La Conseil Municipal a approuvé la nouvelle charte ainsi que le règlement intérieur modifié de la bibliothèque pour l'année scolaire 2018-2019.

La charte comprend les conditions d'accès, les documents accessibles au prêt, l'état des documents, les responsabilités, les annulations de rendez-vous.

Les nouveaux points du règlement intérieur sont les suivants : la responsabilité des parents, la durée d'emprunt, la possibilité de prolongation de prêt, l'obligation d'accompagner les enfants de moins de 8 ans.



Lucie Fée des crêpes

Crêpes et Galettes
à emporter

Sur commande
Du mardi
au dimanche midi
06 19 09 06 73

 Lucieféedescrêpes
 lucie.lecarboullec@orange.fr
kermabon • 22170 Lanrodec

ÉLAGAGE DES TALUS ET HAIES

Des travaux de remise en état des chemins d'exploitation les plus dégradés sont planifiés sur 2 ans. Dès le début des travaux, nous nous sommes vus confrontés à une difficulté d'accès des engins de travaux publics à cause du bois qui encombre les routes et nous avons dû faire appel à une entreprise d'élagage en urgence. Les propriétaires de ces parcelles recevront prochainement une facture.

Pour le bon déroulement et la continuité des prochains travaux, un courrier va être adressé aux propriétaires leur notifiant d'élaguer eux-mêmes ; en cas d'absence d'élagage par les propriétaires eux-mêmes, une entreprise interviendra pour la coupe et le ramassage du bois et une facture émanant de la Mairie vous sera adressée.

Le SMITOM nous a fait savoir d'autre part que le camion de ramassage des poubelles a subi de nombreux accidents (rayures, éclatement des rétrovisuels...) à cause des branches qui surplombent les routes.

Nous espérons que vous allez prendre conscience des problèmes et comptons sur votre compréhension pour faire le nécessaire. Merci d'avance

La vie communale

État civil

Naissances

- Siobhan RAUT BOUGET, née le 23 juin 2018, Impasse de la Fontaine,
- Dévyne NOMENYO-MEUNIER, née le 11 juillet 2018, Le Guily,
- Myléna LE BERRE, née le 7 septembre 2018, Parc An Traoun,
- Tyliah HAMEAU, née le 11 septembre 2018, rue des Écoliers.

Mariages

- Julien DARZEL et Amélie LE SECH, mariés le 8 septembre 2018, domiciliés Senven.

Décès

- Michel DUVAL, décédé le 12 juillet 2018, domicilié Kersteun,
- Marie BARON, née Cornet, décédée le 7 août 2018, domiciliée Résidence Parc Bihan,
- Claudine LE POURHIET, née Touboulic, décédée le 8 août 2018, domicilié Lotissement de la Mairie,
- Raymond SEBILLE, décédé le 20 septembre 2018, domicilié Kerouarin,

Urbanisme

Permis de Construire (PC) et Déclarations Préalables (DP) accordés

NOM	OBJET	LIEU	PC ou DP
THOMAS Cédric	Garage	Kergoust	PC
HUET David	Abri de jardin	Pont Ar Bail	PC
LE BOLCH Vincent	Maison individuelle	Impasse de la Villeneuve	PC
LE GOFF Cécile	Maison individuelle	Résidence de Kergus	PC
MICHEL Thierry	Maison individuelle	Résidence de Kergus	PC
MINIER Sébastien	Abri de jardin	Pont Ar Bail	DP
THOUEMENT Julien	Extension habitation	Cour des Miracles	DP
LE GOAS Gaël	Ouvertures	Resmarec	DP
COGQUEN Michel	Ouvertures	Resmarec	DP
LE TROQUER Stéphane	Abri de jardin	Keriel	DP
LAMARE Renée	Division de terrain	Kerbol	DP
JOURDEN Daniel	Division de terrain	Kersteun	DP
PIERRES Jean-Luc	Extension habitation	Resmarec	DP
DUROS Stéphane	Modification ouvertures	Kermabon	DP

Cartes d'identité et passeports

Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées les plus proches :**

- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :** Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. **Attention ! Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).**

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr> Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante : pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr



Recensement



Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la com-

mune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en **OCTOBRE, NOVEMBRE ET DECEMBRE 2002** doivent venir s'inscrire avant le **31 JANVIER 2019**.

Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.

Repas du 11 novembre

Le programme de cette journée :

10 h 45 : départ de la mairie pour la cérémonie au Monument aux Morts

11 h 11 : Sonnerie du glas collectif aux 28 communes de la CDC

11 h 30 : Apéritif à la Salle polyvalente

12 h 30 : Repas au Moulin de Lanrodec

17 h 00 : Commémoration de l'Armistice à Châteaudren. Cette année est une année particulière qui marque le centenaire de la fin de la 2^{de} Guerre Mondiale et les élus et habitants des communes du Leff Communauté se réunissent pour une grande cérémonie commune.

Puis visite de l'exposition du Petit Echo de la Mode réalisée par l'association MPA (Mémoire Patriotique d'Armor).

La Mairie a reçu et validé une demande d'inscription d'un nom sur le Monument aux Morts, Monsieur Marcel MONNIER né en 1923 et décédé en 1957 (Mort pour la France).

Inscriptions en Mairie de Lanrodec pour le repas des anciens avant le 5 novembre. Repas gratuit pour les personnes de plus de 65 ans.

Tel : 02.96.32.61.61



Départ à la retraite de Suzanne Constant

Suzanne n'a pas repris le chemin de l'école cette année. Après 29 rentrées scolaires dans l'école de Lanrodec, Suzanne a pris sa retraite au 1er septembre. Le samedi 8 septembre, ses proches, les élus, le personnel communal, les enseignants, le bureau de l'Amicale Laïque et les parents d'élèves sont venus partager avec elle le verre de l'amitié et lui souhaiter une agréable retraite.



Suzanne en compagnie du Maire et de son époux, Jean Pierre



Les trois filles de Suzanne accompagnées de leur conjoint et enfants ont apprécié la cérémonie en l'honneur de leur maman et grand-mère attentionnée pour ses 7 petits-enfants.

Les 100 ans d'Eugénie Chapelain

Madame Eugénie Hercouët épouse Chapelain est née à Plestan le 16/09/1918. Elle y a passé 28 ans puis 2 années à Saint-Maudan, 50 ans à Lanrodec et 20 ans à Plouagat. Aussi, c'est en compagnie de son fils, Jean-Yves et de sa famille réunie, des élus des 3 communes où elle a vécu le plus longtemps que Mme Chapelain a fêté ses 100 ans à la Mairie de Plouagat le samedi 15 septembre.



Soirée des classes 8

Vous habitez Lanrodec ou vous êtes né(e) à Lanrodec et vous avez 60 ans en 2018 ?

Une soirée conviviale est programmée le samedi 24 novembre au Moulin de Lanrodec. Les autres dizaines sont également les bienvenues. Pour tout renseignement concernant les soixantaines, vous pouvez contacter : Philippe Le Goux au 06.87.09.79.28, Jean-François OLLIVO au 06.43.37.84.84 ou Marie-Louise Le Goux au 07.87.78.28.30, et Christine Le Faucheur au 07.86.20.97.43. A bientôt !

MENUISERIE - CHARPENTE

Maisons à Ossature Bois

Aménagement de Combles

LE QUERRIOU
02 96 43 91 57
TY GUEN - 22170 St JEAN Kerdaniel

www.lequerriou-menuiserie.com

Hervé THOMAS
Paysagiste
Création & Entretien
Terrasse, Muret, Clôture, Enrobé
PLOUAGAT 02 96 74 28 00

Infos Mutuelle Santé

Mutuelle Santé à tarifs négociés

Lors de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp, plusieurs acteurs du territoire ont exprimé la nécessité de proposer à la population une complémentaire santé à tarifs négociés accessible au plus grand nombre, et tout particulièrement à ceux qui n'ont pas accès aux dispositifs d'aide à une mutuelle ou qui n'ont pas de mutuelle d'entreprise (chômage, emplois précaires retraités...).

Suite à la signature d'une convention entre Leff Armor communauté, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération, l'île de Bréhat et l'Association ACTIOM - Ma commune Ma Santé, nous sommes aujourd'hui à même de vous proposer un panel de 11 contrats d'assurance répondant au mieux au besoin de chacun. Cette offre s'adresse à tous les habitants de Leff Armor communauté et de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération.

Aide à l'amélioration de l'Habitat

Leff Armor Communauté a mis en place avec le concours de l'Anah, sur la période 2018-2020, un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé (PIG) en faveur de sa population locale.

C'est Soliha qui est l'opérateur retenu pour animer le programme sur les 28 communes du territoire.

Permanences à Châtelaudren de 14 h à 16 h les vendredi 23 novembre et vendredi 21 décembre

INFOS PRATIQUES

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association SOLIHA Côtes d'Armor (ex PACT HD 22) mandatée par Leff Armor communauté pour animer ce programme d'aides.

Contactez -les dès maintenant au

02 96 62 22 00

UNE CONSEILLÈRE TECHNIQUE VOUS ACCUEILLE
SANS RENDEZ-VOUS

ALICE DÉSIRE RESTER CHEZ ELLE EN SÉCURITÉ ET LONGTEMPS

Agée de 75 ans, elle souhaite anticiper les risques d'accidents domestiques. Pour davantage de confort et de sécurité, elle envisage l'adaptation de sa salle d'eau et de ses WC mais ses ressources dépassent à peine 900 € par mois.



Coût de l'opération TTC	8 500 €
Subvention ANAH	3 863 €
Subvention caisse de retraite	2 000 €
Aide de Leff Armor communauté	500 €
Total des aides	6 363 €
Reste à charge	2 137 €

Le reste à charge peut être financé par un microcrédit habitat sur 5 années soit des mensualités de 35 €. Autres aides éventuelles : crédit d'impôt...

LAURENCE ET MARC SOUHAITENT VALORISER UN BIEN IMMOBILIER

Ils viennent d'hériter d'une maison de type 4 de 90 m². Inoccupée et située en centre-bourg, ils souhaitent la rénover pour la louer à l'année.

Coût de l'opération TTC	60 000 €
Subvention ANAH	14 000 €
Prime Habiter mieux	1 500 €
Aide de Leff Armor communauté	500 €
Total des aides	16 000 €
Loyer conventionné social	486 €
Reste à charge	44 000 €

Le reste à charge peut être financé par des prêts à taux réduits (dont ECO PTZ).

Le conventionnement de leur bien locatif leur a permis de louer leur logement à une famille avec enfants aux conditions de ressources modestes (80% des locataires répondent aux critères de ressources définis).

Les propriétaires pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier du dispositif fiscal Cosse Ancien : abattement de 85 % sur ce revenu foncier locatif.

Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

Permanences organisées sur tout le territoire
de Leff Armor, GP3A et Bréhat

► 05 64 10 00 48
Service conseils & Prise de RDV
(Prix d'un appel local)



L'ADMR du LEFF, à votre service.

C'est une association d'Aide à Domicile qui a pour missions



De faciliter la vie quotidienne des familles

Les services réalisés par les Aides à Domicile concernent l'entretien du cadre de vie, la préparation des repas, la garde d'enfants, les courses, ...

De soutenir la cellule familiale

Pour aider les familles l'ADMR s'appuie sur le savoir-faire des TISF (Techniciennes de l'Intervention Sociale et familiale) qui créent une relation d'écoute et de confiance avec les familles.



D'aider les personnes âgées dans leur quotidien et leur vie sociale.



N'hésitez pas, des aides financières sont possibles.

Il y a quelques conditions à remplir pour que l'intervention soit prise en charge par les caisses d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, le département ou encore les mutuelles santé. Dans tous les cas l'ADMR vous aide à effectuer les formalités nécessaires. Suivant votre situation, notre service donne droit à des réductions d'impôt.

Contacts

Pauline CADIOU • Assistante technique de la Fédération ADMR • 02 96 61 49 46

Marie-Thérèse LE ROCH • Référente de l'association • 02 96 74 17 37

Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

L'Assurance Maladie

ON M'A BLESSÉ

VITE JE DÉCLARE MON ACCIDENT À MA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE.
Elle peut ainsi récupérer les sommes engagées pour mes soins auprès du responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.
Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros. Nous améliorons ainsi la gestion de notre système de santé.
Pour déclarer, j'appelle le **3646** Service 0,06 € / min + prix appel

ameli.fr

Pourquoi ? La Cpm va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre Cpm, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par téléphone au **36 46**

Sur votre compte ameli : rubrique mes démarches / Déclarer un accident causé par un tiers

Vous êtes hébergeurs...

Vous souhaitez qualifier votre offre et être partenaire de l'Office de Tourisme pour figurer sur la brochure 2019. C'est le moment ! Contactez les falaises d'Armor au 02.96.65.32.53

Taxe de séjour 2019

Une réunion publique à l'attention des hébergeurs sera organisée le lundi 12 novembre à 19 h 00 à Châtelaudren, dans les locaux communautaires, rue de la Gare. Cette rencontre sera l'occasion d'aborder les deux sujets suivants : le calcul au pourcentage de la taxe pour les hébergements non classés ou en attente de classement et la collecte par Airbnb.

Contact : adeline.turban@leffarmor.fr ou 02.96.79.77.71

Planning des espaces-jeux du Relais

Parents / Assistantes Maternelles

A Lanrodec, dans la salle polyvalente les :

- vendredi 9 novembre
- Vendredi 23 novembre
- Vendredi 7 décembre
- Vendredi 1er mars 2019
- Vendredi 15 mars 2019
- Vendredi 29 mars 2019

De 8 h 30 à 12 h 30



BUREAU INFORMATIQUE ORGANISATION SERVICE

INFORMATIQUE, RÉSEAUX, INTERNET, FAX, IMPRIMANTES,
COPIEUR NB / COULEUR, CAISSE ENREGISTREUSE, MOBILIER, CONSOMMABLES
ET FOURNITURES, CONSEIL, INSTALLATION, SERVICE APRÈS VENTE TOUTES MARQUES

Z.I. de Bellevue - 6, avenue de l'hippodrome - 22200 SAINT-AGATHON
Tél. **02 96 44 36 36** - Fax 02 96 11 92 12
www.bios.fr - E-mail : bios.guingamp@wanadoo.fr

Nouvelle entreprise



Les travaux de la **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)** ont débuté à Kermabon en Lanrodec (ex bureaux Danno). Une ouverture est prévue au printemps 2019.

« Suivez nous sur notre page Facebook :

MAMzelle-Coccinelle-Mr-Papillon-Projet

Et n'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins d'accueil de vos bout'choux."

Laetitia Delisle

Tarifs cantine / Garderie 2018

Cantine :

- Tarif enfant : 2.75 € le repas
- Tarif adulte : 5.40 € le repas

Garderie :

- Quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou supérieur à 800 : 0.20 €
- Quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0.37 €
- Quart d'heure supplémentaire (après fermeture) : 4.26 €

L'année scolaire reprend aussi à l'EPIDE à Coat An Doc'h.

De nombreuses activités sont venues ponctuer la rentrée :

Monsieur VASPART, Sénateur des Côtes d'Armor est venu le 28 septembre 2018. Il a remis plusieurs diplômes (parcours citoyen, code de la route, PSC 1, ...) à des volontaires pour l'insertion. Il a également eu un long moment d'échanges avec quelques jeunes sur le rôle du Sénat et des sénateurs.

Le centre a organisé une journée de prévention à la sécurité routière le jeudi 4 octobre 2018 et a accueilli le réseau "Agir pour la sécurité routière", la gendarmerie, la société ASI pour la manipulation des extincteurs sur bac à feu, et l'assureur "Groupama" pour la partie responsabilités en cas d'accident de la route.

Par ailleurs le centre organise le 29 novembre 2018 une rencontre avec les entreprises et partenaires. Le programme de cette journée comporte une rétrospective 2018 des actions du centre, une projection d'un film-témoignages de volontaires et partenaires, un volet sur le recrutement, la formation, la découverte des métiers et le mécénat.

Cette journée permettra de remercier leurs partenaires comme par exemple la caisse locale du Crédit Agricole qui finance les formations du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) aux volontaires pour l'insertion.



Mr Vaspart, Sénateur, échange avec les volontaires avant la remise des diplômes



L'école de Lanrodec



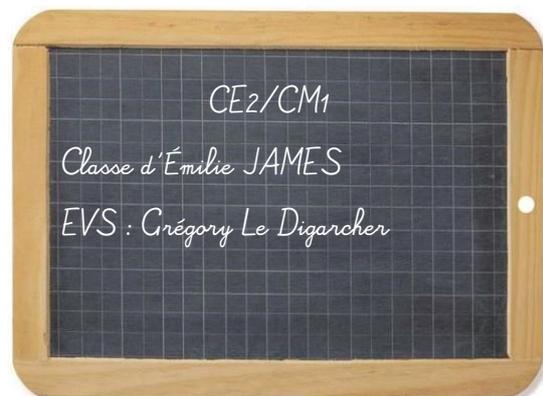
Vendredi 12 octobre, les enfants de l'école (des MS aux CM2) ont participé au CROSS de la solidarité, organisé par l'USEP à Plélo. Lors de cet après-midi sportive, les enfants de l'école qui le souhaitaient ont pu offrir un livre au Secours populaire français.

Jeudi 11 octobre, les PS, MS et GS se sont rendus au cinéma "Les Korrigans" à Guingamp pour voir un film d'animation de Marek Benes intitulé **Pat et Mat déménagent** : 5 courts métrages sur la vie de deux amis bricoleurs dans leur nouvelle maison. Plein de drôlerie !



La rentrée des classes





Vie associative

FCPCL



L'école de foot du FC Plouagat Châtelanrodec a repris le samedi 8 septembre sur les terrains de Plouagat. Quelques 70 enfants répartis dans les catégories de U6 à U9 ont pu s'adonner à leur sport favori sous la conduite de René Le Moel et de son équipe d'éducateurs. Les entraînements ont lieu le samedi matin pour tous les enfants de 10h30 à 12h. Une séance supplémentaire est programmée le mercredi pour les U8/U9.

Les U12-U13 ainsi que les U18 évoluent sur les terrains de plouagat et les U15 sur ceux de Châtelaudren.

La section féminine a pris ses quartiers sur le site de Lanrodec et les seniors à Châtelaudren pour le championnat et Lanrodec pour la coupe.

On vous attend autour des terrains pour venir les supporter.
Soizig Le Bescont



L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque prévoit pour l'année scolaire 2018-2019 les activités suivantes :

Actions programmées :

Opération gâteaux : courant octobre 2018

Opération Noël : 07 décembre

Raclette de l'école : 02 février 2019

Loto : courant mars 2019

Fête des Écoles : 30 juin 2019

Actions tout au long de l'année scolaire :

Crêpes : Lucie Fée des crêpes propose un partenariat avec l'Amicale ; pour chaque crêpe ou galette achetée, 10 centimes seront réservés pour l'Amicale.

Collecte de journaux et publicité

Collecte de crayons usagés

★ **Propositions d'actions :**

Rando gourmande...

L'Amicale Laïque finance un certain nombre de sorties et projets pédagogiques :

Abonnement prix des Incorruptibles, Petit quotidien et revue scientifique, abonnement USEP/FOL, piscine pour les classes du CP au CM1, spectacle de Noël pour les enfants, cadeaux de Noël pour les classes et/ou jeux de cour et garderie.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe de l'Amicale !

Bureau actuel :

Co-présidents : David Hélyary et Stéphane Toupin,

Trésorière : Elodie Hélyary,

Trésorière adjointe : Laëtitia Delisle,

Secrétaire : Emmanuelle Druillenec,

Secrétaire adjointe : Magali Feger.



L'Association Ty Azenn Plagad

Suite à la fête du 6 mai sur le terrain de Kerprin l'association Ty azenn Plagad a remis un chèque de 3000 € à Handi'chiens Bretagne de saint Brandan représentée par (Déborah et Jérémie en fauteuil roulant).

Mme GUYOMARD Marie-Paule Présidente de Ty Azenn Plagad tient à remercier chaleureusement la municipalité de Lanrodec pour le prêt du site de Kerprin. cette journée a été une réussite grâce à l'investissement de 65 bénévoles.



Le Comité d'Animations

Le pardon s'est très bien passé et le feu d'artifice a été un succès. A noter petite hausse de la fréquentation au repas, mais pas beaucoup de monde le dimanche aux jeux inter-quartiers. Nous finissons cette année avec un bilan négatif. C'est dommage ! Mais nous remercions les bénévoles et toutes les personnes qui ont participé à la fête ! Un merci spécial au quartier de La Villeneuve qui était présent tout le week-end aussi bien aux repas samedi / dimanche qu'aux inter-quartiers.



Expositions à la Galerie



Exposition juillet / août : Collectif d'artistes



Exposition septembre



Exposition octobre : Marie-Laure Forest



Jean David Petrato

Gérard Tonneau



Dessin - Aquarelle - Fusain - Sanguine - Pastel - Acrylique - Huile
 au fil de leurs envies, les trois artistes s'expriment soit par du
 contemporain, soit par de l'abstrait en compositions personnelles selon
 leurs affinités ce qui explique la variété des œuvres présentées.

L'art est pour elles une activité de loisirs, d'évasion, de plaisir,
 d'observation qui leur permet de relativiser lorsque la retraite s'entrevoit
 au bout du chemin.....

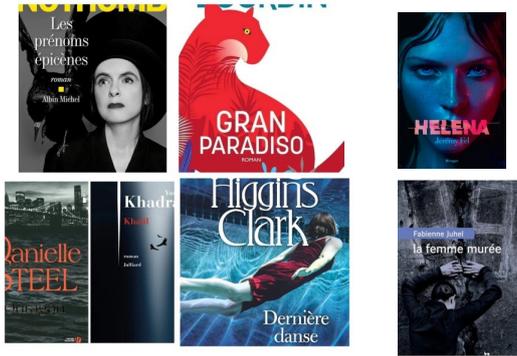
Exposition novembre : Françoise Cornec, Jacqueline Sorin, Christiane Le Borgne

Vernissage le samedi 10 novembre à 15 h 30

La Bibliothèque de Lanrodec



Nouveautés septembre / octobre 2018 adulte



Danielle Steel – Ouragan,
Yasmina Khadra – Khalil,
Françoise Bourdin – Gran Paradiso,
Mary Higgins Clark – Dernière danse,
Amélie Nothomb – Les prénoms épicènes,
Fabienne Juhel – La femme murée,
Jérémy Fel - Hélène...

Abonnements

La bibliothèque est abonnée à L'écho, Modes et travaux, Que choisir, Bretons en cuisine, J'aime lire (avec CD), Mes premiers j'aime lire (avec CD), His-toires pour les petits, 4 saison du jardinier bio

La bibliothèque possède une liseuse Kobo Aura H2O qui peut-être empruntée pour 3 semaines.

Horaires d'ouverture :

En période scolaire

Lundi 16h00 / 18h00

Mercredi 15h00 / 18h00

Vendredi 16h00 / 18h00

Samedi 10h00 / 12h00

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Mercredi 16h00 / 18h00

Vendredi 16h00 / 18h00

La bibliothèque sera fermée les mardis, jeudis, et jours fériés



Date à retenir : Spectacle de marionnettes « Le Noël de Félix et Croquette » à la bibliothèque (lieu sous réserve) le 19 décembre à 16 h à partir de 3 ans (sur réservation uniquement) - gratuit -

Installée depuis peu dans notre commune, Marianne Lemarchand, artiste peintre, **anime des cours de mandalas et de peinture libre** à Lantic et Saint-Briec.



Elle vous propose le même type d'atelier à **Lanrodec, courant 2019, et une fois par mois.**

“Le **mandala** : consiste à dessiner, peindre ou colorier un motif (géométrique ou pas) que vous avez créé dans un cercle.

Une façon simple et ludique d'apaiser le mental et donc de retrouver un certain bien-être.”

Cet atelier peut-être multigénérationnel : à partir de 9 ans.

Coût de l'atelier (en moyenne 2h – 2h30) :

Enfants, adolescents et demandeurs d'emploi : 12 € fournitures comprises.

Au-delà de 18 ans : 20 € fournitures comprises.

“La **peinture libre** : (ré)apprendre à s'exprimer, à oser mettre sur le papier ce qui se passe dans notre cœur et, parfois, notre tête. Ici, le non jugement et le respect de l'autre sont de mises, et nul besoin de savoir dessiner !”

Atelier pour adolescents et adultes.

Coût de l'atelier de 3 heures : 35 € fournitures comprises.

Si vous êtes intéressés par ces ateliers dans la commune, tél. au 02 96 01 27 52.

Pour en savoir plus :

Site dessins intuitifs :

<https://marianne-lemarchand.fr>

Site peintures :

<http://mariannelemarchand.wixsite.com/>



Centenaire 14|18 à Leff Armor

13 octobre > 11 novembre 2018

Les habitants de Leff Armor
dans la Grande Guerre

Exposition

Conférences

Dédicaces

Théâtre - Chorale

Film

Cérémonie

Feu d'artifice



SH Communication | 06 31 32 59 05 | crédits : Leff Armor, Mémoire Patrimoniale Armoritaine, Georges Redon ©

Entrée Libre



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne /



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales